



urbaMonde

des villes durables **par** et **pour** les habitant·es

MISSION, VISION ET ACTIONS



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
NOTRE MISSION	5
NOTRE VISION	5
OBJECTIF GENERAL	6
NOS VALEURS	6
NOS ACTIONS	10
Le logement	11
Notre <i>approche</i>	12
Nos thématiques <i>prioritaires</i>	16
Notre politique de <i>partenariat</i>	21
Nos axes <i>stratégiques</i>	23
Le Réseau CoHabitat	23
RAPPEL HISTORIQUE	24
COMPLÉMENTS	25



Convaincue que les habitant·es et usagers·ères finaux de l'espace urbain doivent être au cœur des processus qui produisent la ville, urbaMonde s'engage pour des villes durables produites **par et pour** les habitant·es.

En 2020, urbaMonde a réalisé un important travail de réflexion collective visant à définir ses objectifs pour les années à venir.

Les résultats de ce travail de réflexion sont rassemblés dans ce document de stratégie générale, qui établit les axes stratégiques d'intervention pour la période 2021-2025 ainsi que les priorités identifiées pour continuer le renforcement institutionnel des trois associations.

Une attention particulière est portée à la vision d'urbaMonde et à son approche dans le cadre de ses activités de coopération internationale, qui représentent la part la plus importante de ses actions en termes de volume financier et de mobilisation de ses ressources humaines.

Ce document revient sur la mission, la vision, l'objectif et les valeurs d'urbaMonde ainsi qu'à ses actions concrètes.

NOTRE MISSION

UrbaMonde est une association créée en 2005 en Suisse et en 2015 en France.

Fondée sous le nom d'*Urbanistes Sans Frontières - International*, urbaMonde trouve son origine dans les problématiques de reconstruction post-catastrophe et dans le développement du concept d'urbanitaire : l'urbanisme appliqué à des situations humanitaires.

Depuis 2010, urbaMonde a progressivement réorienté ses activités vers le **renforcement du pouvoir d'agir des habitant·es dans la production et la gestion de leur habitat** - des logements, des quartiers et des infrastructures urbaines - en les accompagnant à prendre leur rôle d'acteur·rice au cœur des processus de production, de gestion et de transformation de la ville, visant à la rendre plus juste, plus durable, plus résiliente et plus inclusive.

L'habitat, au sens large d'établissement humain, inclut le logement, les infrastructures urbaines de proximité et les espaces communs à l'échelle du quartier et de la ville.

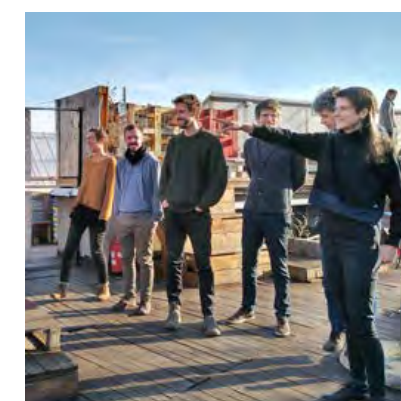
Le logement est un droit et non une marchandise. Le droit à un logement convenable ne signifie pas avoir quatre murs et un toit. C'est le droit de chaque personne de pouvoir habiter dans sa propre maison, au sein d'une communauté, en toute sécurité et de façon à vivre dignement et en paix.

NOTRE VISION

Face aux défis de l'urbanisation, du bouleversement climatique et de l'amplification des inégalités, et dans un contexte mondial où la privatisation effrénée des services publics et l'avènement de la financiarisation des villes attentent **au droit à la ville et au droit fondamental à un logement convenable**, urbaMonde s'engage aux côtés des habitant·es, de professionnel·les de l'urbain et de collectivités publiques **pour un monde dans lequel tou·tes les habitant·es accèdent à un logement digne, sûr et abordable en devenant acteur·rice de la transformation de l'espace urbain entendu au sens de bien commun.**

Dans ce contexte, **l'habitat participatif** se présente comme une pratique permettant le renforcement de la capacité des habitant·es, citoyen·nes et usager·ères de la ville à s'organiser collectivement et solidairement, de manière à planifier, financer, construire, gérer et améliorer durablement leurs espaces de vie à toutes les échelles de la ville.

Avec un soutien financier et politique approprié et l'accompagnement technique et social nécessaire, **la production et la gestion sociales de l'habitat (PSH)** se traduisent par des espaces urbains abordables, plus durables et inclusifs, qui répondent aux besoins des communautés locales, tout en renforçant leur potentiel de résilience et en apportant des solutions aux défis urbains contemporains.





OBJECTIF GENERAL

AUGMENTER LA PART DE L'HABITAT PARTICIPATIF À L'ECHELLE MONDIALE

•

**En renforçant le pouvoir d'agir
des habitant·es, de leurs fédérations
et leurs réseaux, aux niveaux local
et international.**

•

**En donnant de la visibilité
aux pratiques participatives, anti-
spéculatives, inclusives, écologiquement
responsables, économiquement
innovantes et socialement justes.**

NOS VALEURS

• • • • • • • •

SOLIDARITE

EGALITE

PARTICIPATION

TRANSPARENCE

• • • • • • • •

**Nous agissons en solidarité
avec les habitant·es et pro-
fessionnel·les de l'urbain et
en collaboration avec tou·tes
les acteurs·rices de l'habitat,
qui partagent notre aspira-
tion pour une société plus
juste et plus durable.**

Notre engagement se nourrit de notre **ex-
périence concrète et ancrée** dans les terri-
toires où nous habitons et travaillons. Nous
cherchons à créer des outils répondant à
des **besoins locaux** et pouvant être répli-
qués ou adaptés dans d'autres contextes.
Nous observons les pratiques et solutions
développées par nos pair·es ailleurs afin
d'inspirer notre action locale.

Cette rétroalimentation des différentes
échelles et territoires d'intervention ré-
sulte en une **démarche translocale** qui
nous permet de gagner davantage en per-
tinance et en qualité.

Notre travail se base sur des **liens de
confiance** et des **relations personnelles**
tissés au fil des années et des rencontres.
Il s'insère nécessairement dans un temps
long, dépassant le plus souvent le temps
de projet.

Les partenariats que nous tissons avec
des acteurs·rices du territoire et les habi-
tant·es sont de **nature horizontale** : nous
travaillons dans un **esprit de co-construc-**

tion et de coopération. Par conséquent,
nos relations se construisent sur un rap-
port d'équilibre.

Dans nos collaborations, nous adoptons
une posture d'apprenant·e, d'observa-
teur·trice et de pair·e.

Nous plaçons le **respect et l'égalité**, no-
tamment de genres, au centre de notre
réflexion, de notre pratique et de notre
gouvernance. Nous encourageons la par-
ticipation active des femmes dans les
instances de décision et les postes à res-
ponsabilités et nous nous assurons que
l'égalité salariale soit appliquée. Au-delà
de la question de l'égalité entre femmes et
hommes, nous nous engageons en faveur
de la **diversité** et ne tolérons aucune forme
de discrimination.

Nous promouvons **l'autogestion** comme
un outil essentiel **d'émancipation** visant la
transformation, tant individuelle que col-
lective, vers une société plus juste et plus
égalitaire. En favorisant des pratiques **dé-
mocratiques et inclusives**, ainsi que la mu-
tualisation des expériences, l'autogestion
offre des clés d'organisation et de fonc-
tionnement que nos partenaires et nous-
mêmes mettons concrètement en œuvre
au quotidien.

Les décisions concernant nos orientations,
nos activités et notre gestion interne, ain-
si que l'établissement de nouveaux par-
tenariats sont prises de manière **partici-
pative**, en veillant à impliquer toutes les
personnes actives au sein des associations

suisse et française. Il nous tient aussi à cœur d'exercer une grande transparence quant à nos actions, nos méthodes et nos financements.

Nous souhaitons que le passage par notre association - que ce soit en tant que salarié-e, membre du comité (Suisse) et du conseil d'administration (France), stagiaire, collaborateur·trice ou bénévole - contribue à une prise de conscience et une évolution personnelle.

En tant qu'individus, nous nous considérons comme des habitant-es engagé-es et militant-es et développons des projets coopératifs et collaboratifs en parallèle de notre engagement au sein d'urbaMonde.

Notre implication au sein de l'association s'inscrit dans nos engagements personnels pour une société plus juste et plus durable.

Nous valorisons l'engagement de chacun-e, car nous nous considérons faisant partie de mouvements de changements sociétaux plus larges.



NOS ACTIONS

“ ***D’ici à 2050, la population urbaine devrait pratiquement doubler, ce qui fera de l’urbanisation l’un des principaux moteurs de la transformation du XXI^e siècle. Les populations, l’activité économique, les interactions sociales et culturelles et les retombées environnementales et humanitaires se concentrent de plus en plus dans les villes, situation qui pose d’énormes problèmes de viabilité touchant notamment le logement, les infrastructures, les services de base, la sécurité alimentaire, la santé, l’éducation, les emplois décents, la sécurité et les ressources naturelles.*** ”

Habitat III, Nouveau Programme pour les villes, article 2 (Nations Unies, 2017)

“ ***On estime aujourd’hui que plus de 800 millions de personnes vivent dans des conditions de logements inadéquates. D’ici à 2030, nous estimons que 3 milliards de personnes, soit environ 40% de la population mondiale, ne disposera pas d’un logement adéquat.*** ”

Leilani Farha, ancienne rapporteure spéciale des Nations Unies sur le droit à un logement convenable, “La Production sociale de l’habitat” (urbaMonde, 2015)

L’aggravation au niveau mondial du **manque d’accès à un habitat adéquat, sûr et abordable** pour les personnes à faibles revenus, mais aussi pour les classes moyennes, notamment dans les grands centres urbains, est largement **due au phénomène global de financiarisation et à l’inaction des gouvernements** face au rôle croissant des marchés financiers et des entreprises privées dans les secteurs de l’immobilier, du foncier et des infrastructures.

Pourtant, **avoir accès à un logement convenable est un droit humain fondamental** inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l’homme de 1948, ainsi que dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels adopté en 1966 par l’Assemblée générale des Nations Unies.

Il est important de souligner que **les femmes**, surtout les plus vulnérables (notamment les mères célibataires, les veuves, les femmes âgées, les femmes migrantes), sont particulièrement touchées par le manque d’accès à un logement convenable.

Victimes de **discriminations souvent profondément enracinées**, elles doivent faire face à divers obstacles pour accéder à un logement convenable, tels que la dépendance économique, le manque d’accès à l’éducation et à l’information, ou encore l’inégalité des cadres juridiques concernant l’accès à la terre et les questions de succession. Le manque d’accès à un logement convenable accroît finalement leur vulnérabilité, les obligeant à vivre dans des conditions précaires et les exposant à la violence et à l’exclusion sociale et économique.



DROIT À UN LOGEMENT CONVENABLE

Le droit à un logement convenable ne signifie pas avoir quatre murs et un toit. C’est le droit de chaque femme et chaque homme, jeunes et enfants de pouvoir habiter dans sa propre maison, au sein d’une communauté, en toute sécurité et de façon à vivre dignement et en paix.

*Sécurité de l’occupation
Capacité de paiement
Habitabilité
Existence de services, matériaux,
équipements et infrastructures
Facilité d’accès
Emplacement
Respect du milieu culturel*

NOTRE APPROCHE

Face aux défis environnementaux, sociaux et sanitaires actuels et à venir, la mise en œuvre du droit à un logement convenable est plus que jamais d'actualité et d'une urgence sans précédent.

Dans ce contexte, urbaMonde s'engage, tant localement qu'à l'international, comme acteur d'appui et comme acteur de réseau aux côtés des habitant·es, des professionnel·les de l'urbanisme et des collectivités publiques.

En tant qu'acteur d'appui technique, nous accompagnons des groupes d'habitant·es dans leurs processus participatifs de production de l'habitat, au travers du renforcement de leur organisation communautaire, de leurs capacités techniques et économiques, de l'accès à l'information, et plus généralement de leur pouvoir d'agir collectif et de leur résilience.

En tant qu'acteur "ressource" et de réseau, nous œuvrons pour créer une communauté internationale solidaire d'acteurs de l'habitat participatif en favorisant les alliances entre les fédérations d'habitant·es, les organisations et réseaux actifs dans la co-construction de la ville et de la production sociale de l'habitat, les acteurs académiques et les gouvernements locaux, ainsi qu'en développant de manière concertée et

horizontale des outils de capitalisation, d'analyse transversale, d'échanges d'expériences, de documentation participative et en open data, de diffusion de bonnes pratiques et de formation entre pairs.

Nous considérons la solidarité internationale comme un levier fondamental de développement et un vecteur essentiel de transformation, que ce soit au travers de projets de coopération impliquant un soutien financier ou au travers d'outils de partage des savoirs.

Nous cherchons à créer des ponts entre les habitant·es des différentes régions du monde, ainsi qu'entre des fédérations d'habitant·es, des acteurs·rices de la société civile, des acteurs académiques et des collectivités publiques.

Les actions d'urbaMonde sont définies en référence aux 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'en référence au Nouvel Agenda Urbain adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2016 suite à la conférence Habitat III tenue à Quito.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



UrbaMonde se réfère en particulier à l'ODD #11 : faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Mais également aux ODD #1, #5, #8, #10, #12, #17.

un.org/sustainabledevelopment/fr/

• • •

NOUVEL AGENDA URBAIN

31. Nous nous engageons à promouvoir, aux niveaux national, infranational et local, des politiques du logement qui favorisent l'exercice progressif du droit à un logement convenable pour tous, ... en même temps qu'elles facilitent la participation des populations et des autres parties prenantes à leur élaboration et à leur mise en œuvre et, notamment, soutiennent la production sociale de l'habitat...

107. Nous encouragerons l'élaboration de politiques, d'outils, de mécanismes et de modèles de financement qui favorisent l'accès à un large éventail d'options en matière de logement durable à prix abordable, y compris la location et d'autres formules d'occupation, ainsi que de solutions de coopération tels que le cologement, les organismes fonciers solidaires et d'autres formes de propriété collective...

habitat3.org/wp-content/uploads/NUA-French.pdf

Les actions d'urbaMonde s'inscrivent également dans le cadre des stratégies de **coopération internationale** suisse (Direction du développement et de la coopération) et française (Agence française de développement), en particulier en matière de la défense des droits humains fondamentaux, de la lutte contre la pauvreté et de la promotion du développement durable.

Notons toutefois que le thème de l'habitat et de l'urbain est encore insuffisamment pris en considération par les acteurs·rices publics et privés de la coopération au développement, particulièrement en Suisse. A cet égard, urbaMonde réalise régulièrement un travail de plaidoyer auprès des représentant·es de la coopération internationale helvétique et française, afin de les sensibiliser à cette thématique.

Contrairement au retrait progressif de l'**Amérique latine** annoncé par la Confédération suisse dans sa stratégie de coopération internationale 2021-2024, urbaMonde cherche à renforcer sa présence dans cette région particulièrement touchée par la pandémie de Covid-19 et où l'urbanisation croissante et le creusement des inégalités ne font qu'aggraver les conditions d'accès à un logement convenable.

De même, nous continuerons à développer des liens et des projets de coopération dans les pays d'**Afrique subsaharienne**, en particulier au Sénégal et en Afrique du Sud, ainsi qu'en **Asie**, en

particulier en Asie du Sud et du Sud-Est. Pour la mise en œuvre de ses projets de coopération internationale, urbaMonde compte avec le soutien de la **Fédération Genevoise de Coopération** et de la **Fédération Vaudoise de Coopération** au niveau suisse, ainsi que de la **Fondation Abbé Pierre en France**, qui sont des alliés clés avec lesquels nous partageons de nombreuses valeurs.

UrbaMonde se positionne **aux côtés d'autres organisations non-gouvernementales et acteurs·rices de la société civile suisse et française** en faveur d'une augmentation de l'aide publique au développement, de manière à atteindre le taux de 0.7% du RNB, tel que recommandé depuis plus de quarante ans par les Nations Unies.

Face à une tendance globale de diminution de l'aide publique au développement et à une réorientation inquiétante de la coopération vers le secteur privé (en particulier en Suisse), nous redoublons nos efforts à maintenir et à améliorer nos actions d'appui auprès des populations à bas revenus et de leurs réseaux et fédérations.

Pour y parvenir et assurer la continuité de nos actions, le travail de **sensibilisation des collectivités publiques locales et régionales et l'établissement d'alliances fortes** avec d'autres acteurs·rices de l'habitat et de l'aide au développement, sont des éléments essentiels.



NOS THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Pour atteindre son objectif, urbaMonde soutient des actions concrètes, tant localement qu'à l'international, au sein d'une **thématique transversale** et de trois sous-thématiques prioritaires.

PARTICIPATION ET AUTOGESTION

Accès à la terre et au financement

Assistance technique

Économie sociale et solidaire

La participation et l'autogestion

Les habitant·es doivent être au cœur de la production et de la gestion de leurs espaces de vie. Favoriser leur participation active, selon une logique "bottom-up", à la réflexion, la formulation de propositions, la prise de décision et la mise en œuvre - tant au niveau de la planification du projet d'habitat, que de son financement, de sa construction et de sa gestion - permet de renforcer leur pouvoir d'agir et leur résilience.

L'application de principes d'autogestion et de méthodes de gouvernance démocratique et inclusive devient un vecteur de formation et de transformation au sein de la ville et des quartiers, aidant à activer le rôle des habitant·es comme

citoyen·nes solidaires, tout en renforçant le tissu social et économique local. La mutualisation des ressources, des savoir-faire et des responsabilités sont les clés pour assurer la durabilité de ces espaces de vie pensés en commun et moteurs d'innovations et de créativité à l'heure de la transition vers une société plus démocratique, plus écologique et socialement plus juste.

L'accès à la terre et au financement

Face à la financiarisation du secteur économique du logement et à la spéculation immobilière, les habitant·es d'une grande partie de la planète n'ont pas accès à des terrains constructibles, ni à des crédits de construction. Des politiques

publiques d'accès au logement ne sont pas la priorité dans grand nombre de pays, ce qui laisse les habitant·es sans espoir d'amélioration de leur cadre de vie.

Dans cette situation, le recours à l'occupation de terres généralement inaptes à la construction est souvent la seule issue, avec la précarité et les risques à long terme qu'elle entraîne. Des projets d'habitat basés sur la **propriété collective**, donc hors de portée de la spéculation immobilière, apportent une solution efficace pour assurer la sécurité et la permanence des habitant·es, tout en renforçant leur capacité d'autogestion et en proposant des mécanismes intéressants de partenariats acteurs publics-habitant·es.

Qu'il s'agisse de coopératives d'habitation, de fiducies foncières ou d'autres formes juridiques, leur réalisation montre par l'exemple ce que pourraient être des politiques publiques conçues et portées activement par les habitant·es.

L'exclusion bancaire des habitant·es à bas, voire à moyens revenus, ainsi que les taux d'intérêts exorbitants appliqués par les institutions bancaires dans de nombreux pays, sont les principaux freins à la concrétisation de projets d'habitat collaboratif.

La recherche de **sources de financement alternatives** devient donc inévitable. Des mécanismes sont mis en œuvre par

les habitant·es organisé·es, tels que des **groupes d'épargne, des fonds rotatifs ou de la finance citoyenne**, leur permettant de renforcer leur **pouvoir d'agir financier** tout en encourageant la **solidarité entre pairs**. Toutefois, le recours à l'épargne des habitant·es ne peut, dans le contexte de précarité encore aggravée par la pandémie de Covid-19, être la seule solution. L'amélioration de l'habitat est plus que jamais une tâche urgente.

Dans ce contexte, il est essentiel que la **solidarité internationale**, notamment au travers de la **coopération au développement**, appuie activement les initiatives portées par ces groupes d'habitant·es organisé·es.

De même, il est primordial de soutenir et d'encourager la mise en œuvre de **mécanismes financiers éthiques et de politiques publiques favorisant l'accessibilité et l'inclusion bancaire**.



L'assistance technique

La collaboration entre les habitant·es et des **professionnel·les de l'habitat** (architectes, ingénieur·es, urbanistes, académicien·nes, etc.) est un aspect essentiel pour assurer la réussite et la durabilité d'un projet d'habitat participatif. Il est donc fondamental de renforcer ces technicien·nes dans leurs compétences à développer et mettre en pratique des **démarches participatives** réellement inclusives, permettant aux groupes d'habitant·es d'assurer pleinement leur rôle de "maître d'ouvrage".

Ceci implique l'adoption d'une **posture professionnelle de soutien et de conseils**, ainsi que la capacité à co-construire un projet à partir des connaissances, des besoins et des structures préexistantes des habitant·es.

Une assistance technique adaptée et participative permet aux habitant·es d'acquérir de nouveaux savoir-faire, notamment en proposant des **solutions accessibles d'auto-construction**, qui leur permettent de s'approprier leur lieu de vie, de créer des liens, tout en diminuant le coût des projets.

Par ailleurs, face aux impacts majeurs du secteur du bâtiment sur l'environnement, la **construction écologique** est devenue une solution importante pour répondre au déficit de logements en adoptant une stratégie responsable sur le plan environnemental.

L'utilisation des **ressources locales et naturelles** apporte des avantages environnementaux à toutes les phases du cycle de vie d'un bâtiment (extraction, transport, construction, etc.). Dans certains cas, elle permet de revisiter et de remettre en usage des techniques de construction ancestrales.

De manière générale, elle favorise la singularité, au lieu de l'homogénéisation, en permettant à la culture locale d'apparaître dans l'environnement bâti.

Dans un contexte d'urgence climatique, l'appui technique apporté aux projets d'habitat collaboratif doit tendre vers l'adoption de techniques de construction résilientes adaptées aux contextes locaux et favorisant l'**économie circulaire**, ainsi que de **solutions écologiques innovantes** abordables et appropriables par les habitant·es.



L'économie sociale et solidaire

La transition vers une société plus juste et plus respectueuse de l'humain et de la biosphère implique nécessairement de penser l'habitat dans une perspective de **développement local et durable**. Au-delà du logement, la manière d'habiter nos espaces de vie est un vecteur fondamental de transformation sociale, économique et écologique.

L'**éco-conception des cadres de vie**, en particulier à **l'échelle du quartier**, permet de traiter la question du vivre ensemble en proposant des solutions de qualité et adaptées aux besoins des usagers·ères, en favorisant la création de lien social, la proposition d'alternatives économiques et une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Dans ce sens, l'**économie sociale et solidaire** apporte des clés intéressantes pour promouvoir des **activités économiques durables**, résilientes, ancrées dans un territoire régional et fondées sur des valeurs sociales fortes, telles que la solidarité et l'inclusion sociale. En privilégiant des **circuits courts** et en créant des emplois locaux, elle participe au développement d'un tissu social et économique vivant et respectueux de l'environnement.

De même, l'**urbanisme transitoire** se présente aujourd'hui comme un levier de développement économique en permettant à des acteurs·rices locaux (en-

treprises, artistes, etc.) d'accéder et d'occuper temporairement des espaces ou des bâtiments vides, tout en préfigurant les projets urbains en devenir.

Ces initiatives s'inscrivent dans des **collaborations entre les usagers·ères, les maîtres d'ouvrage, les aménageurs et les collectivités publiques**, dont le soutien est fondamental pour en assurer le développement.



NOTRE POLITIQUE DE PARTENARIAT

UrbaMonde porte une attention particulière à continuellement entretenir, renforcer et établir des partenariats de qualité avec une grande diversité d'acteurs·rices œuvrant pour le droit à un logement convenable et pour le droit à la ville.

Nos partenaires locaux

Dans le cadre de nos projets de coopération internationale, nous travaillons aux côtés de nos organisations partenaires locales, que nous sélectionnons soigneusement sur la base de nos **visions communes**, de leur **ancrage local** et des **liens de confiance** établis au cours des années et au sein des réseaux dans lesquels nous nous investissons conjointement. Nous veillons à adopter une posture de **non-ingérence** dans le cadre de nos partenariats et favorisons la **co-construction** des propositions.

Notre formation continue et celle de nos partenaires passe par des pratiques d'**éducation populaire et des pédagogies coopératives**, en créant des espaces de réflexion et de dialogue collectifs favorisant la co-construction des savoirs à partir de nos différentes pratiques. Nous encourageons et soutenons nos partenaires dans leurs actions de **plaidoyer** et de **sensibilisation** auprès des autorités publiques de leurs régions et pays. La **fédération d'acteurs·rices** et la **mutualisation d'outils et de ressources**, au-delà

des frontières nationales, constitue un des piliers de notre mode d'action pour avoir une incidence sur les politiques publiques.

Nos partenaires stratégiques

En tant qu'animateur du **Réseau CoHabitat** (page 23), nous participons activement à la construction et à la visibilité d'un mouvement global pour le droit au logement et pour l'habitat collaboratif. Ce réseau permet de favoriser la formation d'alliances, la formulation de collaborations multi-acteurs et la co-création d'outils de plaidoyer et d'échanges d'expériences.

A Genève, nous cherchons à tisser des liens avec les **organisations internationales** actives dans le même domaine que nous, notamment avec ONU Habitat, UNECE et Geneva Cities Hub pour y faire porter la voix des communautés locales.

UrbaMonde est aussi membre du réseau international Habitat International Coali-

tion, et de plusieurs **réseaux locaux**, tels que le Réseau de l'économie sociale et solidaire Après-GE, la Faîtière suisse de la participation et la coopérative Ressources urbaines en Suisse.

Nous travaillons en dialogue avec les acteurs locaux de l'habitat collaboratif, tant en France qu'en Suisse.

En Suisse, nous maintenons des liens forts avec les coopératives d'habitation et leurs faîtières.

Au cours des dernières années, urbaMonde a renforcé ses collaborations avec des **acteurs académiques**, en cherchant à sensibiliser les étudiant·es à la thématique du droit au logement et de l'habitat collaboratif et à formuler des projets de recherche-action en facilitant des liens avec les groupes d'habitant·es sur le terrain (en Suisse avec UNIGE, ETHZ, EPFL, UNIL, UNIBAS; en France avec l'Université Aix-Marseille et l'Ecole d'Urbanisme de Paris; dans d'autres pays avec DPU et IIED Londres, l'Université de Lund en Suède, l'Université de Delft aux Pays-Bas).

Finalement, urbaMonde entretient des liens et des contacts réguliers avec les **collectivités publiques** en Suisse et en France de manière à sensibiliser les élu·es locaux·ales et le grand public à la thématique du droit au logement et de la solidarité internationale dans ce domaine.



NOS AXES STRATEGIQUES

ACCOMPAGNEMENT D'ACTEURS DU TERRITOIRE

Les habitant·es organisé·es bénéficient de mécanismes d'appui technique et financier efficaces au niveau local et international dans la production et la gestion de leur habitat.

DOCUMENTATION, DIFFUSION, ECHANGES D'EXPERIENCES & PLAIDOYER

La visibilité, la reconnaissance et les connaissances autour de la production et gestion sociales de l'habitat et de la ville sont renforcées à l'échelle mondiale.



Depuis 2014, urbaMonde coordonne le Réseau CoHabitat, un réseau international de fédérations d'habitant·es, d'organisations de la société civile et d'acteurs de l'habitat participatif. Ce Réseau fédère quelques-uns des réseaux d'habitant·es les plus importants du monde, avec pour objectif de renforcer le pouvoir d'agir des communautés locales dans leurs projets d'habitat participatif.

Le Réseau CoHabitat se projette comme un acteur de référence en termes de co-production de savoirs et d'informations autour de la Production Sociale de l'Habitat (PSH); de mise en relation d'acteurs de la PSH entre organisations, pays et régions; de conception et mise en œuvre d'outils de finance solidaire, éthique et citoyenne.

www.co-habitat.net

RAPPEL HISTORIQUE

2005 • Création de l'association Urbanistes sans frontières, par un groupe de professionnel·les confirmé·es, travaillant dans l'administration, le secteur privé et l'enseignement. L'objectif est de pouvoir offrir des services d'experts en urbanisme après une catastrophe.

2007 • Djibril Diallo, habitant du quartier DTK à Dakar au Sénégal sollicite l'aide de l'association face aux inondations que subit régulièrement son quartier. Il est invité en Suisse à rencontrer les membres de l'association.

2008 • Suite à cette visite, des enseignant·es et des étudiant·es de l'EPFL organisent un stage de 3 mois à Dakar, avec le soutien de l'association Ingénieurs du monde gérée par des étudiant·es de l'EPFL. Après cette première mission, qui incluait entre autres Cyril Royez et Olivia Boutay, il apparaît évident que la démarche "intervention d'expert" n'est pas adaptée à la situation : il faut plutôt soutenir un processus à long terme mené par les acteurs locaux.

2011 • Pour pouvoir répondre à cette ambition, portée par un groupe d'étudiant·es très engagé·es sur ce projet, l'association change de nom et adapte ses statuts, avec l'accord des membres fondateurs d'Urbanistes sans frontière. L'association urbaMonde-Suisse et l'association urbaMonde-Vaud sont créées.

Un premier projet soutenu par Ingénieurs du Monde est présenté à la FEDEVACO. UrbaMonde devient membre de la FEDEVACO pour pouvoir assurer une continuité à ce soutien. UrbaMonde devient membre de la FGC et présente divers projets, dont une nouvelle phase pour le projet de gestion du territoire à Matagalpa au Nicaragua.

2012 • Organisation du premier Forum de l'Habitat : mise en évidence du rôle essentiel du partage des savoirs et du protagonisme des mouvements sociaux, avec la présence de plusieurs représentant·es de fédérations d'habitant·es de différents pays. Le premier jalon du Réseau CoHabitat est posé.

2015 • Au Sénégal, pour des raisons historiques, la coopération française et européenne est très présente. Le projet DTK suscite beaucoup d'intérêt. Il devient donc évident - la Suisse n'ayant pas accès aux fonds européens et étant moins présente sur les sujets urbains et en Afrique de l'Ouest - qu'une association urbaMonde-France soit créée.

Parallèlement, urbaMonde s'engage à soutenir la convergence entre différents acteurs·rices de la Production Sociale de l'Habitat au travers de la coordination d'une plateforme thématique globale. En 2018, la Plateforme PSH devient officiellement le Réseau CoHabitat.

2022 • UrbaMonde accompagne des projets d'habitat collaboratif sur plusieurs continents, poursuit son travail de documentation et de partage des savoirs, ainsi que la coordination du Réseau CoHabitat.

COMPLÉMENTS

Statuts des trois associations : [Suisse](#), [Vaud](#), [France](#)

[Rapport annuel 2021](#) - [Rapport annuel 2020](#)

Rapports financiers 2021 : [Suisse](#), [Vaud](#), [France](#)

[Organigrammes](#) d'urbaMonde-Suisse, urbaMonde-France et urbaMonde-Vaud



INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER

pour rester informé·e de toutes les actualités et événements organisés autour de l'habitat participatif et des villes participatives.

E-mail

contact@urbamonde.org

Site web

urbamonde.org